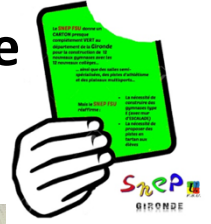


Compte rendu visite du SNEP-FSU 33 au collège Philippe Madrelle de Marsas le 20/05/2022



Contact : Paulin Hugon de Scoeux, professeur EPS

Pour le SNEP-FSU33 : Caré Jérémy



Généralités :

L'objet de ce compte rendu est de dresser un bilan sur le fonctionnement des installations sportives dédiées à l'EPS et de l'UNSS. Il fait ainsi un état des lieux des points positifs et des points de préoccupations que nous avons relevé lors de notre visite et des échanges avec les collègues professeurs d'EPS.

Le collège de Marsas a ouvert en Septembre 2022. Il comprend des bâtiments scolaires avec un complexe sportif. Nous comptons ainsi 4 unités de travail sur ce collège : un gymnase type C avec dégagement et tribunes, un mur d'escalade, une salle multi-activité, un plateau sportif de basket et de HB, une piste d'athlétisme de 250 m et une piste d'accélération de 80 m. Le complexe sportif comprend également des espaces de rangements de 40 et 20 m2 et des vestiaires, des salles de réunions adjacentes qui permettent de réunir les élèves.

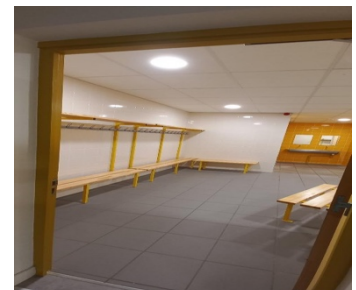
Préambule :

L'ensemble de l'édifice présente donc un attrait considérable pour la pratique des élèves en EPS et des conditions de travail très satisfaisantes pour les enseignants.

Accès aux installations sportives :

- Les installations sportives sont situées dans une zone du collège complètement dédiée à l'EPS. L'entrée sur le site peut également se faire par les extérieurs du collège, elle permet un accès aux clubs extérieurs.

Les vestiaires : Nous dénombrons un nombre de vestiaires en adéquation avec les unités de travail. Leur taille semble adaptée aux effectifs d'une classe. L'accès aux vestiaires se fait par le couloir principal du complexe sportif. L'ensemble des vestiaires n'ont pas d'accès direct (les vestiaires du gymnase auraient pu le permettre, ce qui aurait facilité les flux d'élèves) aux installations sportives. Les élèves ressortent du vestiaire par le couloir d'entrée. Leur disposition dans le bâti aurait pu le permettre.



Les bancs semblent avoir une assise trop juste pour les élèves. Nous notons également que les pieds de ces bancs ne permettent pas une facilité d'accès pour le nettoyage des surfaces.

La salle Multi-activité, représentant une unité de travail

L'accès principal à cette salle se fait par une porte assez large qui permet aisément le passage d'un chariot de tapis ou d'un fauteuil roulant. Comme cité ci-dessus, les vestiaires ne permettent pas le transit d'élèves directement dans la salle.

Dans cette salle, la luminosité, la température ambiante, l'acoustique sont très adaptés à la pratique de l'EPS. Cette salle permet entre autres la pratique du tennis de table, de la lutte ou de la boxe française, activité du Champs d'Apprentissage (CA4), et également des activités du CA3 comme la danse, la gymnastique, l'acroport ou les arts du cirque (même si la hauteur du plafond semble être une contrainte). Nous notons également un grand confort visuel, les huisseries, la qualité du sol, la luminosité.

Le local de stockage pour cette salle mesure 20 m² approximativement, il absorbe une partie des tapis de gymnastique de la salle, les tables de tennis de table et le petit

matériel nécessaire pour les activités du CA3.



Le Gymnase, représentant une unité de travail



La taille du gymnase permet une polyvalence importante des APSA (Activités physiques sportives et artistiques). Il permet notamment de démultiplier des surfaces de jeu (min-hand, basket) pour permettre à un maximum d'élèves de s'engager. Il comprend une hauteur sous plafond très confortable, des paniers de basket mobiles, des marquages au sol qui permettent la mise en place de 7 terrains de badminton et 4 terrains de Volley-Ball. Les cages de Hand Ball

ainsi que les paniers de Basket semblent facilement manipulables pour permettre un usage par les élèves.

La luminosité des lieux semble elle aussi propice à de bonnes conditions de visibilité. L'éclairage plafond ainsi que les quelques entrées naturelles de lumière, les couleurs des surfaces, les tracés aux sols renvoient là aussi un confort visuel propice à la pratique de la discipline.

La qualité du sol, nous n'avons pas à notre connaissance les propriétés du sol. Il nous semble à première vue de bonne qualité, souple avec un amorti très favorable qui permet aux élèves de s'engager pleinement sans risque de blessures. Après une année de pratique il semble en très bon état de fonctionnement, il s'agira par la suite de mesurer son état d'usage après plusieurs années.

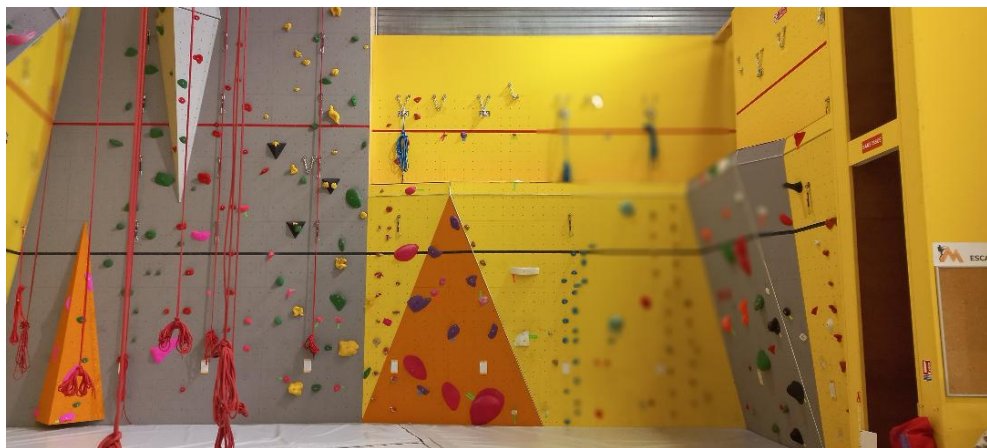
Le rideau de séparation avec le mur d'escalade permet de cloisonner les unités de travail. Malgré la présence de ce rideau, l'usage du mur et du gymnase sur des temps simultanés d'EPS semble ne pas être opportun pour deux classes d'élèves dans un temps de pratique simultané.

Nous faisons le constat général que, la qualité des matériaux, les finitions, l'acoustique, le thermique et la luminosité des lieux renvoient une image très positive et très fonctionnelle du complexe sportif.

Le mur d'escalade, représentant une unité de travail

Le mur d'escalade offre un espace riche pour une pratique de l'activité dans le cadre des cours d'EPS et de club. En effet, le nombre de voies est conséquent, la fosse de réception permet la pratique du bloc jusqu'à une hauteur de 5m, une zone complète dédiée au bloc ainsi qu'un accès (escalier) font de cet espace une unité de travail très polyvalente et fonctionnelle pour les cours d'EPS.

Ce mur d'escalade a permis



l'implantation d'une antenne du club « Escalibourne » « Marsas Escalade Montagne ». La mutualisation de l'équipement constitue un vrai plus pour le tissu associatif local et une ouverture sur l'extérieur. De plus, il présente l'intérêt d'apporter au territoire une structure artificielle d'escalade.

Ce mur a fait l'objet d'un travail en concertation des décideurs et des acteurs de l'escalade, il illustre ainsi la plus-value du travail en concertation et en collaboration, ce qui n'est pas toujours le cas dans la construction d'un équipement sportif. A ce titre, le SNEP-FSU milite pour une concertation avec les équipes EPS ou le secteur équipement du SNEP-FSU 33 lorsque cela est possible.

La piste d'accélération, l'anneau athlétique et le plateau extérieur représentent une ou deux unités de travail :

La piste d'accélération mesure 80 m sur 5 couloirs de course. Elle est accolée au plateau sportif. Elle présente un dégagement suffisant pour permettre une pratique sécuritaire du basket-ball sur le plateau et de l'athlétisme sur l'anneau ou sur la piste d'accélération. Malgré tout, la proximité de ces deux UE rend la probabilité d'interactions nombreuses entre deux classes pendant un cours d'EPS. L'autre problématique réside dans le fait que la ligne droite (proche bâtiment) n'a pas été pensée en amont. Du fait de l'arrivée de course au niveau du sautoir, la surface utile pour la course de vitesse n'est que de 50 m, le sautoir contraint la piste de vitesse car la zone de décélération utile (au moins 20m) oblige à prévoir une arrivée au moins 20 m avant le bac à sable.



De fait, les pratiques de la course de vitesse et du relais sont très impactées.

A cette piste d'accélération, un sautoir est présent en bout de ligne droite. Son emplacement nous interroge sur la possibilité de combiner à la fois la pratique de la course de vitesse et d'une activité de type saut en longueur dans cette zone.

Néanmoins un autre sautoir et une aire de saut en hauteur sont présents à côté du plateau sportif, ils offrent la possibilité de pratiquer le combiné athlétique sur des aires de pratiques bien distinctes de la course. La proximité du sautoir et du tapis de saut sont très proches, il semble donc difficile de combiner ces deux activités à cet endroit.

L'ensemble de ces outils offrent malgré tout, la possibilité d'une polyvalence des activités athlétiques, ce qui est un bon point.

L'anneau athlétique : Nous ne connaissons pas sa dimension mais il semble mesurer 200m au couloir intérieur, ce dimensionnement rend l'outil de travail plutôt fonctionnel pour la pratique du demi-fond ou de la course longue des élèves car il offre la possibilité de leur donner des repères de courses sur leurs allures (50m /25m ou 10m).

Le revêtement en bitume semble être le point négatif de cette unité de travail, il semble ne pas répondre aux besoins optimaux pour une pratique des activités athlétiques, en effet il peut présenter des dommages importants en cas de chute ou des traumatismes articulaires lors des courses rapides ou des sauts.

La délimitation du couloir de course extérieur avec un revêtement pour les personnes mal ou non voyantes a été corrigé pour permettre une utilisation optimale de ce couloir de course.

Le plateau sportif : représentant une unité de travail



Le plateau sportif est composé de deux terrains de basket-ball et d'un terrain de Handball.

La taille des terrains permet un usage pour l'ensemble des classes du collège. Les dimensions, les tracés au sol semblent convenir pour des classes de 6^{ème} à la 3^{ème}. Pour l'activité Handball, il semble cependant difficile d'envisager un engagement important des élèves sur cette activité car le sol du terrain peut être traumatisant lors des tirs aériens.

Le local de stockage du plateau sportif :

En premier lieu, le plateau a été livré sans espace de stockage pour cette unité de travail. L'implication de l'équipe EPS a permis de récupérer un espace de stockage avec un accès direct sur l'équipement sportif. Cela constitue un vrai plus dans la fonctionnalité de l'installation sportive avec des élèves.

Pour le SNEP-FSU 33 : Caré jérémy, en collaboration avec Paulin Hugon de Scoeux, professeur EPS au collège Philippe Madrelle de Marsas.